

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Le jeudi 30 janvier 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2013

II. TRAVAUX

III. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2013

II. TRAVAUX

➤ **Cour de la mairie**

Régis DERENNE présente le projet sur plan.

Une subvention de 4 000 € avait été accordée ; pour qu'elle soit toujours valide, les travaux doivent être faits sans délai. Pour l'instant, trois entreprises ont répondu ; le devis de l'entreprise la moins disante s'élève à 21 049 €.

Délibération : le conseil municipal arrête que le montant maximum des travaux s'élèvera à 21 049 €, si une entreprise propose un devis moins élevé, celle-ci sera retenue.

➤ **Cimetière** : le cout des travaux s'élèverait à 33 000 € ; étant donné la proximité des élections, les travaux sont reportés.

➤ **Plaine de jeux :**

L'engazonnement est en bonne voie.

Régis DERENNE présente combien a couté chaque secteur.

- Tennis : 26 919,50 €
- Piste BMX : 5 046,71 €
- Parking : 4 086,70 €
- Football : 60 839,06 €
- Multisports : 33 024,00 €
- Divers : 1 221,06 €

- **Bungalow** : il est hors d'eau, la toiture vient d'être refaite par l'entreprise LAUNAY.

III. **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **LE DOCUMENT UNIQUE (DU)** :

Il permet l'évaluation des risques professionnels des agents.

Document obligatoire

Mise à jour annuelle

Elaboration du programme annuel de prévention des risques

Une demande simple et participative

1ère étape: préparer l'évaluation des risques professionnels

2ème étape: Repérer les risques

3ème étape: définir les actions à mener

Une réalisation avec l'aide du SPAT (Santé Professionnelle de Agents Territoriaux)

Un document utile et évolutif

➤ **EOLIEN**

Convention d'autorisation de passage de véhicules de chantiers ou de transports et de passage de câbles.

M. Hervé GOUGEON est sorti de la salle lors de la validation de la convention.

M. le Maire déplore les attaques infondées de certaines personnes.

Déroulement enquête publique : fin février, les commissaires enquêteurs donneront leur avis et la préfecture donnera son arrêt définitif dans un délai d'un mois.

➤ **RN 162 : RETROCESSION DES DELAISSES**

(Délaissés : terrains qui restent suite aux travaux)

Suite aux travaux, les délaissés seront rétrocédés à la commune.

➤ **ALSH: TARIF POUR LE STAGE HIP HOP**

Un stage Hip Hop aura lieu du 5 au 7 mai 2014. Il est ouvert à 12 jeunes âgés de 12 à 18 ans.

L'encadrement sera assuré par une professionnelle.

Le tarif pratiqué par la professeure de danse est de 310 € pour les 9h (3h par jour) soit environ 26 € par jeune.

Proposition de tarification aux familles en fonction du Quotient Familial

QF	- De 600	600 à 900	900 et +
Les 3 jours	17 €	20 €	23 €

Le reste du financement sera effectué par la prestation ordinaire de la CAF à hauteur de 4,32 € par jeune pour le séjour.

Délibération : le conseil municipal vote l'organisation de ce stage.

➤ **SALLE DES LILAS**

Marie-Thérèse BOITTIN présente la rénovation du bar.

Le devis s'élève à 4 057,56 € HT.

Délibération : le conseil municipal vote les travaux du bar de la salle des Lilas.

➤ **RYTHMES SCOLAIRES :**

Le comité de pilotage de Commer rassemblant un enseignant, des élus, des représentants de parents, une ATSEM et le directeur du centre de loisirs se réunira le mardi 4 février.

Il est 22h30, la séance est levée.

Vu

Le Maire,

Jean-Claude FONT

Vu,

Le secrétaire de séance,

Nicole LEGENDRE